

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00195

Numéro SIREN : 388 068 447

Nom ou dénomination : NORD MOTORS

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003054

Désignation de l'entreprise		Société NORD MOTORS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		3 RUE DU PONT		59143 HOLQUE		Durée de l'exercice précédent*		
Numéro SIRET*		3 8 8 0 6 8 4 4 7 0 0 0 2 7				Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le.		N-1		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 803	AG	21 803			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	14 160	AO	9 373	4 787	5 374	
	Constructions	AP	309 694	AQ	254 491	55 203	67 649	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 321 263	AS	844 241	477 022	498 620	
	Autres immobilisations corporelles	AT	857 060	AU	575 094	281 966	140 039	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	284 400	CV	254 400	30 000	30 000	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	82 059	BG		82 059	127 559	
Autres immobilisations financières*	BH	30 016	BI		30 016	22 616		
TOTAL (II)	BJ	2 920 454	BK	1 959 402	961 053	891 859		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	16 608	BM	16 608	24 619	
		En cours de production de biens	BN	22 000	BO	22 000	30 000	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 187 609	BY	57 520	4 130 090	3 442 213
		Autres créances (3)	BZ	757 410	CA		757 410	835 836
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	2 878 969	CG		2 878 969	2 265 373	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	7 862 596	CK	57 520	7 805 077	6 598 041	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 783 050	IA	2 016 921	8 766 129	7 489 900	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	76 706	(3) Part à plus d'un an	CR	239 016	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks			Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadin

Désignation de l'entreprise Société NORD MOTORS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 150.000.)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 352 138	2 352 138	
	Report à nouveau	DH	2 209 126	2 256 166	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 059 501	252 960	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 785 765	5 026 264	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 418	51 182	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	283 276	423 276	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	937 739	659 839	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 680 165	1 312 784	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	28 098		
Compte régul.	EB	20 668	16 555		
TOTAL (IV)	EC	2 980 364	2 463 636		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 766 129	7 489 900		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 973 082	2 463 636		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		Société NORD MOTORS						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA	FB	FC	FD	FE	FF		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		659			659			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE				
			FG	13 907 255	FH		13 907 255	10 954 109	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 907 914	FK		13 907 914	10 954 109		
	Production stockée*				FM	(8 000)	1 483		
	Production immobilisée*				FN	6 927	2 576		
	Subventions d'exploitation				FO		336		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	28 390	21 990		
	Autres produits (1) (11)				FQ	522	54		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 935 753	10 980 548	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 998 087	1 806 789		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	8 011	2 735		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	5 646 445	4 799 914		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	133 936	105 809		
	Salaires et traitements*				FY	3 313 010	2 679 538		
	Charges sociales (10)				FZ	1 140 885	979 790		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	329 840	291 966		
			- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*			GC		5 871		
		Pour risques et charges - dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)				GE	289	36		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 570 503	10 672 447		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 365 250	308 101		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	4 022	4 420		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7 430	4 783		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	11 453	9 203		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	783	1 189		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	783	1 189		
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 670	8 014		
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II - III - IV - V - VI)					GW	1 375 920	316 115		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise		Société NORD MOTORS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25 493	72 909	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 920	5 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 413	78 742	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 552	51 816	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 152		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 704	51 816	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)		HI	18 708	26 926	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	335 127	90 082	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	13 983 618	11 068 493	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	12 924 117	10 815 533	
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits total des charges)		HN	1 059 501	252 960	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG	6 831		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	10 035		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 835		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		17 704		36 412	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Cf état annexe		10 035		6 831	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

Cepit/Quadra

Désignation de l'entreprise		Société NORD MOTORS										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations							
						1				2				3			
INCORP.		TOTAL I				CZ				D8				D9			
		TOTAL II				KD				KE				KF			
CORPORELLES		Terrains				KG				KH				KI			
		Constructions				KJ				KK				KL			
		Sur sol d'autrui				KM				KN				KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP				KQ				KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS				KT				KU			
		Autres immobilisations corporelles				KV				KW				KX			
		Matériel de transport *				KY				KZ				LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB				LC				LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF				LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH				LI				LJ			
		Avances et acomptes				LK				LL				LM			
		TOTAL III				LN				LO				LP			
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M				8T			
		Autres participations				8U				8V				8W			
		Autres titres immobilisés				IP				IR				IS			
		Prêts et autres immobilisations financières				IT				IU				IV			
		TOTAL IV				LQ				LR				LS			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG				ØH				ØJ			
						21 803											
						14 160											
						306 634								3 060			
						1 130 794								190 469			
						562 875								225 887			
						83 469								23 071			
						2 097 932								442 487			
						284 400											
						151 176								9 400			
						435 576								9 400			
						2 555 310								451 887			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				4			
INCORP.		TOTAL I				CØ				DØ				D7			
		TOTAL II				LV				LW				IX			
CORPORELLES		Terrains				LX				LY				LZ			
		Constructions				MA				MB				MC			
		Sur sol d'autrui				MD				ME				MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				MG				MH				MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				MJ				MK				ML			
		Autres immobilisations corporelles				MM				MN				MO			
		Matériel de transport				MP				MQ				MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				MS				MT				MU			
		Emballages récupérables et divers *				MV				MW				MX			
		Immobilisations corporelles en cours				MZ				NA				NB			
		Avances et acomptes				ND				NE				NF			
		TOTAL III				NG				NH				NI			
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				ØU				M7				ØW			
		Autres participations				ØX				ØY				ØZ			
		Autres titres immobilisés				2B				2C				2D			
		Prêts et autres immobilisations financières				2E				2F				2G			
		TOTAL IV				NJ				NK				2H			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK				ØL				ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des sommes)

Cegid Quadra

Exercice N, clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN			
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles	PE	21 803		PF		PG		PH	21 803		
TOTAL I	RK	21 803		RM		RN		RO	21 803		
Terrains	PI	8 786		PJ	587	PK		PL	9 373		
Constructions	Sur sol propre			PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	238 985		PW	15 506	PX		PY	254 491		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	632 174		QA	212 067	QB		QC	844 241		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QE		QF		QG			
	Matériel de transport	435 348		QH	89 829	QJ	25 070	QK	500 107		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 956		QM	11 851	QN	7 820	QO	74 987		
	Emballages récupérables et divers			QP		QS		QT			
TOTAL II	QU	1 386 249		QV	329 840	QW	32 890	QX	1 683 199		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	1 408 051		QP	329 840	QQ	32 890	QR	1 705 002		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales.agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant de participations	NW		NY			NZ					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8						
Primes de remboursement des obligations				SP	SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS

Neant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M			
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S			
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W			
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires		4X	4Y	4Z	5A			
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K			
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	254 400	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	79 075	21 555	57 520
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	333 475	21 555	311 920
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	UB	UC	UD	333 475	21 555	311 920
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	21 555				
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	82 059	UR	46 690	US	35 369		
	Autres immobilisations financières			UT	30 016	UV	30 016	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	79 106		90		79 016		
	Autres créances clients			UX	4 108 503		4 108 503				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO))			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	172		172				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	214 798		214 798			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)			VC	160 000				160 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	382 440		382 440				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	5 057 094	VU	4 782 709	VV	274 385	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	45 501						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 571		1 571					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	28 848		21 566		7 282			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	937 739		937 739					
Personnel et comptes rattachés			8C	626 645		626 645					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	198 601		198 601					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	245 045		245 045					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	583 213		583 213					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	26 661		26 661					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	283 276		283 276					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	28 098		28 098					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	20 668		20 668					
TOTAUX				VY	2 980 364	VZ	2 973 082		7 282		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	21 152	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Société NORD MOTORS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
						3	1	1	2	2	0	2	2
I RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA 1 059 501							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		XC					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		XD					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW 17					
	Amendes et pénalités		WJ	17	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		XY				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						YZ						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 335 127						
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y3							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						WR 1 394 645							
II DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ										
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		XA						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY						
	Majoration d'amortissement *						XD						
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA		XC		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindicies)		PC		XS		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		722		Créance dé gagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG 722	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2							
III RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		1 393 923		XJ					
		déficit (II moins I)		XJ				XL					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 1 393 923							

Désignation de l'entreprise <u>Société NORD MOTORS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A. ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, C ARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	321 002
III PROVISIONS ET C ARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise <u>Société NORD MOTORS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 256 166	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	252 960		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	300 000					
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	2 509 126			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	2 509 126				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 716 083		1 432 755					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	915 415		923 167					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	825 404		508 218					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	270 762		225 971					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	23 415							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 895 366		1 709 803					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	5 646 445		4 799 914					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	53 485		40 528					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	80 451		65 281					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	133 936		105 809					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 412 327		1 367 958					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	918 341		760 803					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	3 153 084							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.25	%	1.17	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS Néant *

A DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	RENAULT MEGANE -	15 659		10 307	5 352
	2	CAUTION GUYANE -	2 000			2 000
	3	SERVER HP ML350G9	6 440		6 440	
	4	PC PORTABLE TERRA	1 380		1 380	
	5	PEUGEOT 308 - EL-	14 763		14 763	
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B PLUS VALUES, MOINS VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	9 420	4 068	4 068			
	2	200	(1 800)	(1 800)			
	3	1 500	1 500	1 500			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			3 768				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise Société NORD MOTORSNeant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I SUIVI DES MOINS VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II SUIVI DES MOINS VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : Société NORD MOTORS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	76
dont apprentis		YF	1
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	13 907 914
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	3 768
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	13 911 682
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	522
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	6 927
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	6 835
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	25 493
TOTAL 2		OM	39 776
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	2 256 746
Variation négative des stocks		OQ	16 011
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	4 449 671
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	567 886
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	289
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	7 290 603
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	6 660 855
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	6 660 855
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	13 911 682
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2022
		GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 3 8 8 0 6 8 4 4 7 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société NORD MOTORS

ADRESSE (voie) 3 RUE DU PONT

CODE POSTAL 59143 VILLE HOLQUE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination C3A NORD SUD

N° SIREN (si société établie en France) 817861339 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse N° 60 Voie RUE DU CLUSE

Code postal 62910 Commune EPERLECOQUES Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination DLL CONSTRUCTIONS

N° SIREN (si société établie en France) 385047543 % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Adresse N° 30 Voie BOULEVARD FOCH

Code postal 62120 Commune AIRE SUR LA LYS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 8 8 0 6 8 4 4 7 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société NORD MOTORS

ADRESSE (voie) 3 RUE DU PONT

CODE POSTAL 59143 VILLE HOLQUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SAS Dénomination NORD METAL SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 1 8 0 5 5 2 6 % de détention 80.00

Adresse : N° Voie ZA DU MUGUET

Code postal 62910 Commune EPERLECQUES Pays

Forme juridique SCI Dénomination DU MUGUET 44

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 2 2 5 1 7 6 6 % de détention 20.00

Adresse : N° 60 Voie RUE DU CLUSE

Code postal 62910 Commune EPERLECQUES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

NORD MOTORS
Société à par actions simplifiée
au capital de 150.000 euros
Siège social : 3, Rue du Pont
59143 HOLQUE
388 068 447 RCS DUNKERQUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 26 JUIN 2023

Le 26 Juin 2023, à 10 heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Sont présents :

- Sarl C3A Nord Sud, Présidente de la SAS Nord Motors, propriétaire de 400 actions, représentée par sa gérante Madame Anne-Marie Carré
- Sarl DLL Constructions, propriétaire de 100 actions, représentée par son gérant Monsieur Alexis LEURENT

Les actionnaires présents représentant la totalité des parts composant le capital social.

La présidente constate que les actionnaires présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la présidente ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- le texte des projets de résolution.

La présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de Commerce ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, quitus à la Présidente ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rémunération de la Présidence.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport général du Commissaire aux comptes approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice net de 1.059.501 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidente de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat distribuable de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	1.059.501 euros
Report à nouveau antérieur	2.209.126 euros

Résultat distribuable **3.268.627 euros**

Affecté comme suit :

A titre de dividende	300.000 euros
Le solde au report à nouveau, qui s'élèvera alors à	2.968.627 euros

Montant - Mise en paiement -

Le dividende unitaire est de 600 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 3 Juillet 2023

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Distribution globale	Abattement 40%	Sans abattement
31 décembre 2021	300.000 euros	Sur la totalité de la distribution, soit 600 euros par action	0
31 décembre 2020	300.000 euros	Sur la totalité de la distribution, soit 600 euros par action	0
31 décembre 2019	300.000 euros	Sur la totalité de la distribution, soit 600 euros par action	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.
 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION


REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

L'assemblée générale approuve la rémunération du Président, la Sarl C3A Nord Sud, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à la somme de 173.421 € HT.
 La rémunération du Président, la Sarl C3A Nord Sud, au titre de l'exercice 2023 est fixée au montant HT provisoire de 182.000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.



Remi Dequidt
13, rue des LILAS
59229 UXEM

téléphone : +33 (0)3 28 63 34 12
télécopie : +33 (0)3 28 66 04 57

NORD MOTORS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022
NORD MOTORS
(SAS)
3, rue du PONT – 59143 HOLQUE
Ce rapport contient 14 pages y.c. celle-ci

Remi Dequidt
13, rue des LILAS
59229 UXEM

téléphone : +33 (0)3 28 63 34 12
télécopie : +33 (0)3 28 66 04 57

**NORD MOTORS
(SAS)**

Siège social : 3, rue du Pont – 59143 HOLQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NORD MOTORS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

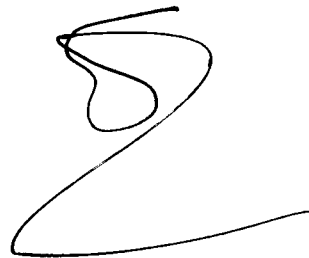
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dunkerque, le 10 juin 2023

Remi Dequidt

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'R' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 803	21 803				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	14 160	9 373	4 787	5 374	587	10.93
	Constructions	309 694	254 491	55 203	67 649	12 447	18.40
	Installations techniques, matériel et outillage	1 321 263	844 241	477 022	498 620	21 598	4.33
	Autres immobilisations corporelles	857 060	575 094	281 966	140 039	141 927	101.35
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	284 400	254 400	30 000	30 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	82 059		82 059	127 559	45 501	35.67	
Autres immobilisations financières	30 016		30 016	22 616	7 400	32.72	
Total II	2 920 454	1 959 402	961 053	891 859	69 194	7.76	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	16 608		16 608	24 619	8 011	32.54
	En-cours de production de biens	22 000		22 000	30 000	8 000	26.67
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 187 609	57 520	4 130 090	3 442 213	687 877	19.98
	Autres créances	757 410		757 410	835 836	78 426	9.38
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 878 969		2 878 969	2 265 373	613 596	27.09	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	7 862 596	57 520	7 805 077	6 598 041	1 207 035	18.29	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 783 050	2 016 921	8 766 129	7 489 900	1 276 229	17.04	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

76 706
239 016

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000		150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	15 000		15 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 352 138		2 352 138			
	Report à nouveau	2 209 126		2 256 166	47 040	2.08	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 059 501		252 960	806 542	318.84	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	5 785 765		5 026 264	759 501	15.11	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	28 848		49 999	21 151	42.30	
	Concours bancaires courants	1 571		1 183	388	32.76	
	Emprunts et dettes financières diverses	283 276		423 276	140 000	33.08	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	937 739		659 839	277 900	42.12	
	Dettes fiscales et sociales	1 680 165		1 312 784	367 382	27.98	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	28 098			28 098			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	20 668		16 555	4 113	24.84	
	Total IV	2 980 364		2 463 636	516 728	20.97	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 766 129		7 489 900	1 276 229	17.04	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 973 082

2 434 789

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	659		659			659	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	13 907 255		13 907 255	10 954 109		2 953 146	26.96
Chiffre d'affaires NET	13 907 914		13 907 914	10 954 109		2 953 804	26.97
Production stockée			8 000	1 483		9 483	639.59
Production immobilisée			6 927	2 576		4 351	168.91
Subventions d'exploitation				336		336	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 390	21 990		6 400	29.11
Autres produits			522	54		468	869.09
Total des Produits d'exploitation (I)			13 935 753	10 980 548		2 955 205	26.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 998 087	1 806 789		191 298	10.59
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 011	2 735		5 275	192.85
Autres achats et charges externes *			5 646 445	4 799 914		846 531	17.64
Impôts, taxes et versements assimilés			133 936	105 809		28 127	26.58
Salaires et traitements			3 313 010	2 679 538		633 473	23.64
Charges sociales			1 140 885	979 790		161 095	16.44
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			329 840	291 966		37 875	12.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 871		5 871	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			289	36		254	714.28
Total des Charges d'exploitation (II)			12 570 503	10 672 447		1 898 057	17.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 365 250	308 101		1 057 148	343.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6 831 21 713
10 035 1 382

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	4 022	4 420	398	9.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 430	4 783	2 648	55.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 453	9 203	2 250	24.45
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	783	1 189	406	34.16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	783	1 189	406	34.16
2. Résultat financier (V-VI)	10 670	8 014	2 656	33.14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 375 920	316 115	1 059 804	335.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 493	72 909	47 416	65.03
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 920	5 833	5 087	87.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	36 413	78 742	42 330	53.76
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 552	51 816	41 264	79.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 152		7 152	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17 704	51 816	34 112	65.83
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 708	26 926	8 218	30.52
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	335 127	90 082	245 045	272.02
Total des produits (I+III+V+VII)	13 983 618	11 068 493	2 915 126	26.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 924 117	10 815 533	2 108 584	19.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 059 501	252 960	806 542	318.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	21 803		
Terrains	14 160		
Installations générales agencements aménagements des constructions	306 634		3 060
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 130 794		190 469
Matériel de transport	562 875		225 887
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 469		23 071
TOTAL	2 097 932		442 487
Autres participations	284 400		
Prêts, autres immobilisations financières	151 176		9 400
TOTAL	435 576		9 400
TOTAL GENERAL	2 555 310		451 887

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			21 803	21 803
Terrains			14 160	14 160
Installations générales agencements aménagements constr.			309 694	309 694
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 321 263	1 321 263
Matériel de transport		30 422	758 340	758 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 820	98 720	98 720
TOTAL		38 242	2 502 177	2 502 177
Autres participations			284 400	284 400
Prêts, autres immobilisations financières		47 501	112 075	112 075
TOTAL		47 501	396 475	396 475
TOTAL GENERAL		85 743	2 920 454	2 920 454

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	21 803			21 803
Terrains	8 786	587		9 373
Installations générales agencements aménagements constr.	238 985	15 506		254 491
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	632 174	212 067		844 241
Matériel de transport	435 348	89 829	25 070	500 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 956	11 851	7 820	74 987
TOTAL	1 386 249	329 840	32 890	1 683 199
TOTAL GENERAL	1 408 051	329 840	32 890	1 705 002

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	587				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 506				
Instal.techniques matériel outillage indus.	212 067				
Matériel de transport	89 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 851				
TOTAL	329 840				
TOTAL GENERAL	329 840				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	254 400				254 400
Sur comptes clients	79 075		21 555		57 520
TOTAL	333 475		21 555		311 920
TOTAL GENERAL	333 475		21 555		311 920
Dont dotations et reprises d'exploitation			21 555		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	82 059	46 690	35 369
Autres immobilisations financières	30 016	30 016	
Clients douteux ou litigieux	79 106	90	79 016
Autres créances clients	4 108 503	4 108 503	
Personnel et comptes rattachés	172	172	
Taxe sur la valeur ajoutée	214 798	214 798	
Groupe et associés	160 000		160 000
Débiteurs divers	382 440	382 440	
TOTAL	5 057 094	4 782 709	274 385
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	45 501		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 571	1 571		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 848	21 566	7 282	
Fournisseurs et comptes rattachés	937 739	937 739		
Personnel et comptes rattachés	626 645	626 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198 601	198 601		
Impôts sur les bénéfices	245 045	245 045		
Taxe sur la valeur ajoutée	583 213	583 213		
Autres impôts taxes et assimilés	26 661	26 661		
Groupe et associés	283 276	283 276		
Autres dettes	28 098	28 098		
Produits constatés d'avance	20 668	20 668		
TOTAL	2 980 364	2 973 082	7 282	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 152			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	300.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	56 192
Autres créances	12 390
Total	68 582

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 404
Dettes fiscales et sociales	460 847
Autres dettes	28 098
Total	553 349

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CARRE ANNE-MARIE PRESIDENTE

Remi Dequidt
13, rue des LILAS
59229 UXEM

téléphone : +33 (0)3 28 63 34 12
télécopie : +33 (0)3 28 66 04 57

NORD MOTORS

RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022
NORD MOTORS
3, rue du PONT – 59143 HOLQUE
Ce rapport contient 4 pages

Remi Dequidt
13, rue des Lilas
59229 UXEM

téléphone : +33 (0)3 28 21 45 49
télécopie : +33 (0)3 28 66 04 57

**NORD MOTORS
(SAS)**

Siège social : 3, rue du Pont – 59143 HOLQUE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
Sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• Conventions intervenues au cours de l'exercice

Néant

• Conventions et engagements des exercices antérieurs non soumis à l'approbation d'une précédente assemblée générale

Néant

• **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.**

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Première convention :

- Nature et objet : Rémunération de la société C3A Nord Sud, SARL présidente de Nord Motors.
- Modalités : Prise en charge de 178.421 € de rémunération sur l'exercice.
Comptabilisation en compte 622621.

Deuxième convention :

- Nature et objet : Prêt à la SCI du MUGUET 44 dans laquelle la société Nord Motors détient une participation de 20%.
Associés concernés : C3A Nord Sud, DLL Construction, tous deux également associés de la SCI emprunteuse.
- Modalités : prêt de 180.000 € en date d'effet au 28/11/2015.
Comptabilisation en 274801
Solde restant dû au 31/12/2022 : 28.858 €
Le prêt est rémunéré à taux fixe de 2,1%.

Troisième convention :

- Nature et objet : Prêt à la SCI du MUGUET 44 dans laquelle la société Nord Motors détient une participation de 20%.
Associés concernés : C3A Nord Sud, DLL Construction, tous deux également associés de la SCI emprunteuse.
- Modalités : prêt de 250.000 € en date d'effet au 27/11/2013.
Comptabilisation en compte 274800
Solde restant dû au 31/12/2022 : 53.201 €
Le prêt est rémunéré à taux fixe de 3%.

Quatrième convention :

- Nature et objet : Location d'un local à usage commercial
Associés concernés : C3A Nord Sud, DLL Construction, tous deux également associés de la SCI propriétaire.
- Modalités : location du siège social appartenant à la SCI du MUGUET 44.
Adresse : 60, rue du CLUSE, 62910 EPERLECQUES
Prise en charge d'un loyer à hauteur de 115.200 €
Prise en charge de la taxe foncière à hauteur de 6.094 €

Cinquième convention :

- Nature et objet : Avance de trésorerie à la SCI DU MUGUET 44, siège social au 60, rue de CLUSE, à EPERLECQUES (62910) dans laquelle la société détient une participation de 20%.
Associés concernés :
Société DLL Construction, associée de Nord Motors et de la SCI DU MUGUET 44, ainsi que C3A Nord Sud, société associée et Présidente de Nord Motors, et associée de la SCI DU MUGUET 44
- Modalités : Avance de 150.000,00 € à la SCI DU MUGUET 44
Il n'y a pas de modalité de remboursement prévue.
Comptabilisation en comptes 462000 / 764000
Produit constaté au titre des intérêts : 3.375 €, soit taux 2.25 %

Sixième convention :

- Nature et objet : Location d'un local à usage commercial
Associée concernée : Anne Marie CARRE (associée indirectement par l'intermédiaire de C3A Nord Sud)
- Modalités : Location du siège social appartenant à Mme Anne Marie CARRE.
Adresse : 3, rue du Pont – 59143 HOLQUE
Prise en charge d'un loyer à hauteur de 3.600,00 €
Comptabilisation en 613210.

Dunkerque, le 10 juin 2023
Remi Dequidt

